Fortifications de Vauban
Patrimoine mondial de l'Unesco

« Fortifications de Vauban » inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2008

12 sites majeurs

Un bien en série

3 sites candidats

Saint-Vaast-la-Hougue
Tatihou

Arras

Longwy

Neuf-Brisach

Besançon

Briançon

Mont-Dauphin

Villefranche-de-Conflent

Mont-Louis

Blaye /Cussac-Fort-Médoc

Saint-Martin-de-Ré

Camaret-sur-Mer

Réseau des sites majeurs de Vauban

- Association Loi 1901
- Organisme de gestion du bien en série
- Fédère les gestionnaires et propriétaires des sites

- Un conseil scientifique et technique
- Équipe de trois salariés

Le patrimoine mondial
Valeur universelle exceptionnelle

« Une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales. Les biens présentent le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité »

Protection du patrimoine mondial

- État français responsable devant l'Unesco

- Inscription non acquise

- Protection du bien repose sur des protections relevant du code du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement

- Une protection supplémentaire : **la zone tampon**

La zone tampon du bien en série

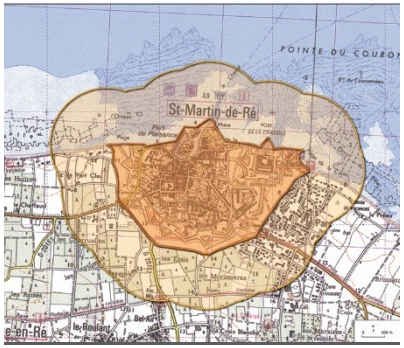

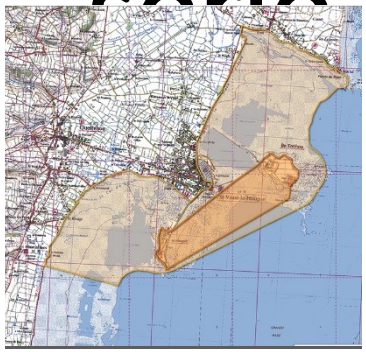

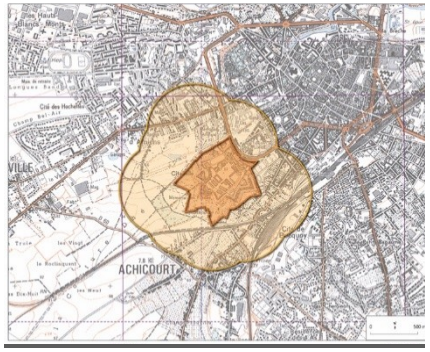

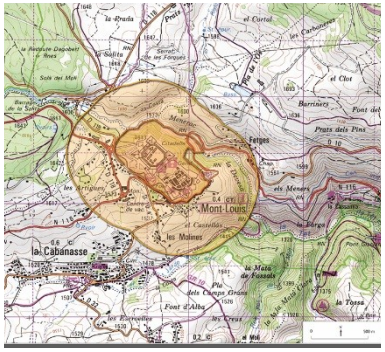

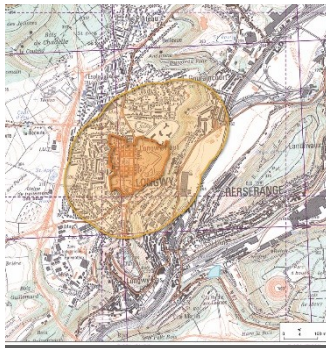

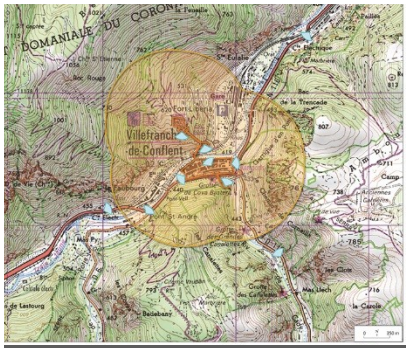

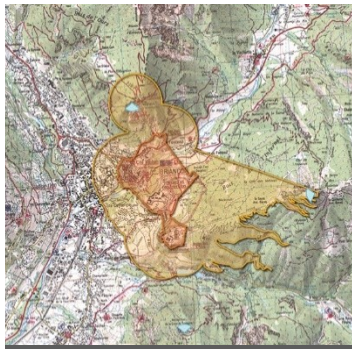

Qu’est-ce que la zone tampon?

- une **aire entourant le bien proposé** pour inscription
- dont **l'usage et l'aménagement** sont soumis à des **restrictions juridiques et/ou coutumières,**
- afin d'assurer un **surcroît de protection** à ce bien.

Cela doit inclure

- **l'environnement immédiat** du bien proposé pour inscription,
- **les perspectives visuelles** importantes
- et **d'autres aires ou attributs ayant un rôle fonctionnel important** en tant que soutien apporté au bien et à sa protection.

Qu’est-ce que la zone tampon?

Loi LCAP de 2016

- La zone tampon est élaborée conjointement par l’État et les collectivités territoriales concernées
- La zone tampon est arrêtée par le Préfet de région
- La zone tampon est non opposable

Contexte

- Inscription en 2008 : les zones tampons reposent sur les périmètres des abords des monuments historiques
- En 2011 : rapport de l'Inspection des patrimoines dit que les zones tampons sont inappropriées

- Aujourd'hui : le Réseau Vauban mène un projet de **révision de la zone tampon** des Fortifications de Vauban

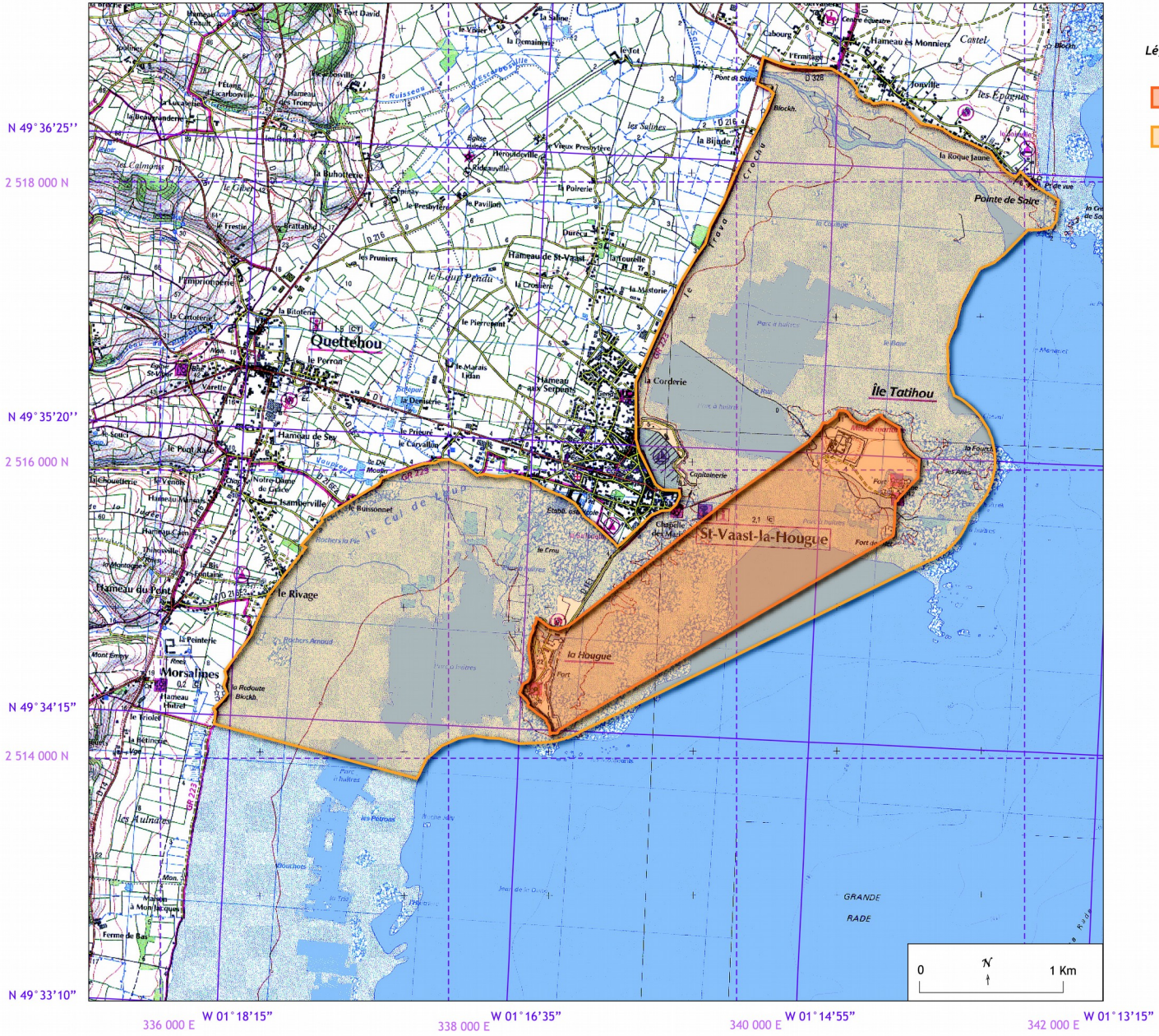

Légende

- Bien proposé (223 ha)
- Zone tampon (996 ha)

Total = 1 219 ha

Coordonnées planimétriques exprimées en mètres - Lambert 2 étendu (NTF)

Coordonnées planimétriques exprimées en degrés, minutes, secondes Latitude/Longitude (WGS84)

Source et fond cartographique : SCAN25®©IGN-PARIS-20
Lambert 2 étendu

Valeur universelle exceptionnelle

« L'œuvre de Vauban constitue une contribution majeure à l'architecture militaire universelle. Elle cristallise les théories stratégiques antérieures en un système de fortifications rationnel basé sur un ***rapport concret au territoire****. Elle témoigne de l'évolution de la fortification européenne au XVIIe siècle et a produit des modèles employés dans le monde entier jusqu'au milieu du XIXe siècle, en illustrant une période significative de l'histoire. (…) »*

La zone tampon des Fortifications de Vauban

doit refléter la stratégie de défense de Vauban sur le territoire

Le territoire est la raison de l'implantation de la fortification

Outil scientifique

Référentiel « Fortifications de Vauban »

Ce que la zone tampon doit permettre de préserver

- Lisibilité de la stratégie d'implantation de Vauban
- Lisibilité du paysage « militaire » :
  - les axes de bombardements et la vision des assaillants et défenseurs
    - Vues entrantes : vues de l'assaillant sur la fortification
    - Vues sortantes : vues depuis la fortification sur l'assaillant
- Lisibilité du paysage historique

Éléments caractéristiques à Saint-Vaast et Tatihou

- **À Saint-Vaast-la-Hougue l'ennemi vient de la mer**

→ Axe visuel depuis la mer sur les tours

→ Axe visuel depuis la fortification sur l'arrivée de l'assaillant

- **Tours « sentinelles », vigies, gardiennes**

→ Deux verticales qui marquent fortement le paysage, où tout est horizontal et où tout élément vertical de proportion supérieure serait fortement intrusif

- **Tours protectrices de la rade suite à une bataille traumatisante (Barfleur 1692)**

→ Axe visuel depuis la côte sur la fortification

- **Paysage historique : bataille de Barfleur**

Tour de La Hougue vers Tour de Tatihou

Tour de La Hougue et Tour de Tatihou

Vue depuis la redoute de Réville

Vue sur La Hougue depuis Tatihou